

CGT FINANCES PUBLIQUES – MONTREUIL
CEN 01, 02, 03 décembre 2020
en visio
RELEVÉS DE DÉCISIONS

SEANCE 1er décembre *matin et début après-midi*

objet : revendicatif

Présidence : aucune cause visio / présence : 43

Présence invitée : UFSE J-M CANON / CFC ALAIN KAC

rapport introductif revendicatif en page 7,8

Synthèse & décisions

- Réfléchir à travailler à toutes les actions juridiques possible, y compris en lien avec les autres structures de la CGT, à mener sur l'ensemble du dialogue social institutionnel pour faire un TA comme contrer la limitation à 6 personnes maximum en HMI.
- Valider le collectif juridique et le renforcer.
- Appeler, par une expression, les collègues à participer aux mobilisations pour le retrait du projet de loi sécurité globale.
- Faire une alerte du syndicat national aux agents sur les dangers qui pèsent sur la DGFIP au delà du NRP.
- Utiliser et tester tous les moyens pour recréer du lien avec les syndiqués et les agents.
- Organiser une réunion sections et national sur le CGR.
- Relancer partout les collectifs régionaux avec les visios et les nouveaux outils dès Décembre.

Vote : **POUR 36** ; CONTRE 0 ; ABST 5

Perspective au moins d'une journée d'action **fin Janvier début Février (perspective longue)**

Vote : **POUR 24** ; CONTRE 11 ; ABST 6

Perspective au moins d'une journée d'action **début Janvier (perspective rapprochée)**

Vote : **POUR 7** ; **CONTRE 18** ; ABST 16

SEANCE 1er décembre *fin après-midi*

objet : retour sur les 5 journées « rencontres sections »

Présidence : aucune cause visio / présence : 41

Présence invitée : CFC ALAIN KAC

SEANCE 2 décembre *matin*

objet : suite de la veille / adresse aux agents

Présidence : aucune cause visio / présence : 45

présence invitée : UFSE – / Fédé – / CFC ALAIN KAC

Suite échanges sur les 5 « journées rencontres sections »

Synthèse & décisions

- Envoi d'une synthèse bilan aux sections sur les journées de débat de sections
- Envoi d'un mail particulier aux sections non participantes
- Prise de 5 abonnements ZOOM par le national à disposition des sections locales avec la possibilité d'augmenter si nécessaire

- prospection pour trouver un outil plus adapté que ZOOM.
- Rappel qu'un outil audio fait par une fédération de la CGT est déjà à disposition des sections.

Vote : **POUR 43** ; CONTRE 0 ; ABST 1

Vote sur la proposition d'envoyer une adresse aux agents pour se réunir en Assemblée Générale et débattre de l'opportunité de la grève.

Vote : POUR 9 ; **CONTRE 30** ; ABST 5

— **SEANCE 2 décembre** *après-midi*

objet : formation syndicale / orga FNI et droits syndicaux sections (régul)

Présidence : aucune cause visio / présence : 45

Présence invitée : CFC *ALAIN KAC*

FORMATION SYNDICALE

rapport introductif en page 9,10 et 11

Congés formation syndicale :

- la pandémie a bloqué bloqué les sessions de formation
- 668 CFS pris sur une enveloppe de 1315 possibles
- 2390 jours posés au total soit 10 % des possibilités

Lors du premier confinement la question s'est posée pour organiser des formations à distance.

Le choix a été fait du report car la formation à distance engendre une formation trop dégradée au regard de l'ambition de faire des formations les plus interactives possibles et les plus ludiques possibles.

La question de la formation à distance se repose au vu de la situation sanitaire et du reconfinement de cet automne.

2 aspects à prendre en compte :

- la formation à distance vaut mieux que pas de formation du tout
- la formation est une aide aux sections pour leur activité au quotidien.

En tout état de cause les collectifs régionaux doivent être un véritable relais pour promouvoir les actions de formation syndicale.

Toutes les offres de formation se trouvent sur l'espace syndiqué du site national.

- Direction locale
- Accueil en formation
- Formation CTL/CSA
- Communication 2,0
- Mieux lire / écrire / s'exprimer
- Feuille de paye

Il n'est pas possible de fixer à l'avance un calendrier.

Les sections intéressées ou les collectifs régionaux demande l'organisation d'un stage et l'équipe de formation s'adapte afin de pouvoir y répondre de façon la plus adaptée possible.

Plusieurs pistes à explorer :

- Stage direction locale en visio
- Jauge de stagiaire réduite...

Le syndicat reste toujours à la recherche de formateurs.

Pas de vote

ORGA FNI

Point d'info (il s'agit là du décompte des FNI reversés et validés)

En date du 26/11/2020 : 5577 FNI

Pour mémoire au 27/11/2019 : 7648 FNI

La tendance est une perte d'approximativement 240 FNI par an depuis 2017.

Une baisse est encore attendue pour 2020 liée en partie aux suppressions de postes, aux départs en retraite ainsi qu'à la crise sanitaire.

Problème récurrent de la gestion de Cogétise dû à la migration de W 7 vers W 10

Les trésoriers doivent contacter Pascal Fusil pour obtenir le déblocage de Internet Explorer.

Edge ne permet pas de gérer le Cogétise. Une information sera fournie aux sections pour à partir de Edge récupérer Internet Explorer.

Une étude va être menée sur le lien entre les sections absentes des journées de rencontre de novembre et le non versement des cotisations. La question se pose de la qualité de vie syndicale de ces sections et si des difficultés existent mettre en place l'aide nécessaire.

On peut constater un turnover important des trésoriers sur nombre sections.

Réflexion sur la mise de journées d'étude ou rencontre des trésoriers après la crise sanitaire.

Pas de vote

DROITS SYNDICAUX

— **11 sections proposent une restitution** pour 1100 CTS :

ENFIP ADM, PARIS, NORD, MARNE, GIRONDE, AUBE, NIEVRE, SARTHE, CHARENTE, GARD

— **4 sections demandent un complément** pour un total de 223 CTS :

LOZERE, VAR, DINR, DISI IDF

Au niveau des enveloppes nationales :

— CEN solde positif de 647 CTS,

— CAPN solde positif de 160 CTS,

— ENFIP solde positif de 1410 CTS.

Notre solde avant CEN est de 3200 + 1100 restit + 2217 enveloppes nat = 6517 CTS.

Nous pouvons donc satisfaire aux 4 demandes déposées, ce qui nous laisserait un solde de 6294 CTS, soit plus de 13 ETP ?!

Au regard de la demande de report des droits non utilisés pour cause de covid, celle-ci a été portée par la Fédé mais sans succès à ce jour, d'autant que notre Fédé CGT est la seule à porter cette revendication.

Un relais par l'UFSE est souhaitable et souhaité.

Après débat, vote global sur les points ci-dessous :

— Relancer la Fédé sur la demande de report sur 2021 des droits syndicaux non utilisés ;

— Interpeller l'UFSE pour qu'elle porte cette revendication au niveau Fonction Publique ;

— Demander à ces 2 structures de porter la revendication d'une mise en place d'un « CET » pérenne pour les droits syndicaux non-utilisés ;

— Accord sur les demandes de complément de droits pour les 4 sections à hauteur de 223 CTS.

Vote : **POUR 41** ; CONTRE 0 ; ABST 1. nppv 2

n.b : Au regard de la situation de la section de Lozère une rencontre va être organisée entre la direction nationale et les militants locaux.

En page 14 : tableau actualisé des nouvelles enveloppes CTS sections communiqué à la DG.

SEANCE 3 décembre *matin*

objet : calendrier CEN 1er semestre 2021 / POLFI certificat^o des cptes / droits syndicaux confédéralisés et interpro 2021

Présidence : aucune cause visio / présence : 45

Présence invitée : CFC ALAIN KAC

Calendrier des CEN / 1^{er} semestre 2021

Par rapport au calendrier prévisionnel présenté par le BN :

rappel des dates : 26, 27 et 28 janvier – 23, 24 et 25 mars – 18 mai (juste avant conseil national du 19, 20 et 21 mai)

— Proposition de tenir des réunions en visio quand l'actualité le demande

— Proposition d'une CEN supplémentaire fin juin / début juillet : Accord sur les 29, 30/06 et 1/07

— Nécessité de caler un planning même si on n'a pas de certitudes sur la tenue de ces réunions en présentiel : réservation des salles, transports, hôtels,...

Vote : **POUR 43** ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; nppv 2

Rapport de la CFC

La CFC fait 3 propositions consécutives à la lecture du rapport :

- Enregistrer la dette dans la comptabilité nationale conformément aux mentions portées sur les tableaux tenus et communiqués par les sections
- Demander aux sections une copie écran du cogitiel au 31/12 de chaque année
- Tendre vers une cohérence entre le cogitiel et les comptabilités tenues par les sections et sensibiliser les CFC sectionnaires à ce sujet.

Propositions complémentaires du secrétaire national à la vie syndicale :

- Tenue d'une réunion nationale des trésoriers et CFC de sections
- Activer au niveau des territoires un recensement des difficultés en matière de trésorerie

La CEN remercie les camarades de la CFC, ainsi que les camarades « administratifs » chargés de ce sujet.

Vote : **POUR 42** ; CONTRE 0 ; ABST 2

Barème des cotisations 2021

Le secrétaire à la politique financière propose, en particulier au regard de la situation particulière de 2020, de renouveler le barème en 2021.

Certains camarades sont favorables à une augmentation, en particulier pour compenser les difficultés de rentrée des cotisations 2020.

Le secrétaire à la Polfi propose que soit mis à l'ordre du jour du prochain conseil national la proposition d'une collecte « forfaitaire » sur chaque cotisation pour financer nos échéances démocratiques.

Des camarades proposent de développer le paiement par virement plutôt que le PAC pour gagner en souplesse.

Maintien du barème actuel en 2021 et réflexion à entamer au CN sur le financement de nos échéances démocratiques :

Vote : **POUR 40** ; CONTRE 0 ; ABST 4

Droits confédéralisés

Suite au débat consécutif à la demande de la section des Alpes Maritimes sur la situation d'une camarade, un courrier sera envoyé aux deux parties, pour rappel de nos bonnes pratiques et à la bienveillance de mise dans nos rapports

Vote : **POUR 21** ; CONTRE 7 ; ABST 16

SEANCE 3 décembre après-midi

objet : collectif DOM / conseil national UFSE / direction fédérale élargie / conseil national du syndicat

Présidence : aucune cause visio / présence : 44

présence invitée : UFSE – / Fédé – / CFC *ALAIN KAC*

COLLECTIF DOM

rapport introductif page 12 et 13

Suite à la bonne diffusion du journal info Bo-Kay, le collectif a reçu de nombreuses demandes d'aides de l'ordre de 1 à 2 demandes par jour, soit une quinzaine de dossiers sur une période très courte. Le collectif a mis en place des fiches spécifiques afin de faire face aux demandes sans perte d'informations. Tous les

dossiers ont été traités, malgré le contexte du confinement avec des réponses souvent effectuées aux secrétaires des sections. Fanny a relancé directement la DG dans les cas de non-réponse et certains cas complexes ont nécessité des recours au T.A.

Dans le but de répondre aux besoins des collègues, le collectif a transmis deux demandes à la CEN :

1. Demande de création d'une page Facebook CGT Finances Publiques

Un compte Facebook sans étiquette syndicale existe déjà et est très actif. Il est géré par un militant CGT membre du collectif.

La création d'une page CGT implique un suivi régulier et la modération sera effectuée par Nicolas, référent BN de la commission afin de garantir la cohérence de l'expression CGT.

Vote : **POUR 30** ; CONTRE 8 ; ABST 7

2. Donner l'autorisation aux membres du Collectif d'intervenir directement auprès de la DG.

La DG ne répond dans la pratique qu'à un interlocuteur unique du syndicat sur un même sujet.

Cette nouvelle organisation serait donc inopérante dans les faits.

Pour autant la démarche collective de demander une audience à la DG pour une délégation de la commission dans un contexte revendicatif est évidemment légitime.

Vote : **POUR 0** ; **CONTRE 38** ; ABST 7

CONSEIL NATIONAL DE L'UFSE

Le Conseil National (à périodicité trimestrielle) se déroulera les 20 et 21 janvier 2021, en présentiel dans le Patio du Sièg à Montreuil. Ce Conseil National débattrà de la préparation du Congrès prévu à l'automne (date pas encore fixée). Une délégation de 5 membres y représentera notre syndicat, en plus de nos membres à la CE de l'UFSE, présents de droit.

Les documents préparatoires et ordre du jour seront envoyés prochainement. Les camarades souhaitant y participer peuvent se faire connaître par mail au BN, il reste aujourd'hui 3 délégué-es à pourvoir.

DIRECTION FEDERALE ELARGIE

Elle se déroulera entre le mercredi 6 janvier à Midi et le 8 janvier à Midi, à priori dans la salle du CCN au siège de Montreuil et sera organisée en mixant présentiel et visio.

Elle a pour but la mise à jour de la feuille de route revendicative, intermédiaire entre 2 congrès, dans l'attente du prochain congrès repoussé à l'automne suite au contexte de confinement.

Notre délégation sera composée de 7 membres, en plus des membres de la Direction. La délégation sera composée en priorité des candidats à la future Direction Fédérale qui seront d'ores et déjà intégré-es aux collectifs de travail de la D.F. et ensuite de membres volontaires de la CEN.

Les fiches de travail seront envoyées lundi 7 avec une date butoir de retour des amendements fixée avant les vacances de Noël et une réunion de préparation de la Délégation est programmée le 05 janvier.

La Direction Fédérale a sollicité notre camarade Lætitia Barrier, candidate à la future D.F. pour être nommée au CNAS en tant que suppléante, demande mise aux votes.

Vote : **POUR 40** ; CONTRE 0 ; ABST 2

CONSEIL NATIONAL

Il aura lieu les 19, 20 et 21 mai. Fin à 13h. Lieu : Village vacances (Touristra) de La Palmyre en Charente-Maritime.

Le rapport d'activités sera préparé à la CEN de janvier pour être présenté aux AG de sections préparatoires du CN dès février. L'organisation définitive sera décidée à la CEN de mars.

La décision de non report du Conseil National quelque soit les conditions sanitaires, en cas de nouveau confinement il serait organisé en visioconférence, est mise au vote.

Vote : **POUR 42** ; CONTRE 0 ; ABST 0

Rapport intro revendicatif

Cher.es camarades,

Ravie de vous retrouver pour cette CEN de 3 jours, même si nous aurions préféré la tenir en présentiel.

Comme de coutume en cette période particulière, nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches. Nous apprenons régulièrement que des camarades sont atteints de la covid et cette Cen est aussi l'occasion de leur souhaiter un bon et prompt rétablissement.

Ce rapport comprend un choix des sujets, l'actualité est trop riche pour tout aborder. La visioconférence nous oblige aussi à être concis afin de fluidifier nos débats.

Quelques mots sur deux sujets de l'actualité internationale :

Le 25 octobre dernier, les Chiliens-ne-s étaient appelé-e-s aux urnes et se sont exprimés pour un changement de constitution. La constitution actuelle, héritée de la dictature d'Augusto Pinochet, avait inscrit dans le fonctionnement du pays les principes idéologiques néolibéraux mis en place pendant cette période par les économistes de l'école de Chicago – les Chicago boys.

Mais c'est ce néolibéralisme qui avait produit une aggravation des inégalités sociales (rappelons qu'au Chili, 1 % des plus riches détiennent plus d'un quart du PIB national).

C'est dans ce contexte qu'en octobre 2019, l'augmentation de 30 centimes sur le ticket de métro aux heures de pointe avait provoqué un mouvement social puissant – et brutalement réprimé par la police, avec, à la clef, une trentaine de morts, près de 4000 blessés, des viols et des exactions.

Pourtant, les mobilisations se sont poursuivies et le changement de Constitution est progressivement devenu le principal mot d'ordre du mouvement, une revendication à laquelle le président Sebastian Pinera, dont la cote de popularité était descendue sous la barre des 10 %, a dû se plier.

C'est donc pour un changement de système que les Chiliens se sont mobilisés et finalement prononcés par les urnes.

Alors que le monde a les yeux rivés sur les effets de la covid 19, une sale guerre avec des armes française continue de faire rage au Yémen. Au bout de 6 ans, la situation humanitaire est devenue plus que préoccupante.

Le Secrétaire général des Nations unies António Guterres a lancé un appel il y a quelques jours pour dire que nous sommes face à la pire famine depuis des décennies. L'ONU va débloquent 30 millions de dollars mais c'est vraiment peu car 24 millions de Yéménites ont besoin d'aide alimentaire, 14 millions sont en nécessité d'urgence. Et on parle aujourd'hui d'un million d'enfants qui souffrent de malnutrition aiguë.

Le silence des médias et des gouvernants est symptomatique de politiques qui n'ouvrent les yeux que lorsqu'il existe des enjeux économiques.

Lutte contre les violences faites aux femmes :

Du 21 au 25 novembre ont eu lieu des lutte contre les violences faites aux femmes.

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles ce mercredi 25 novembre, la CGT a interpellé sur tous les lieux de travail, les employeurs en exigeant la mise en place immédiate de mesures contre les violences. Et à 15h40, la CGT a organisé une heure d'information syndicale en ligne sur les violences sexistes et sexuelles via un Facebook live, pour informer les salarié.es sur leurs droits.

Rappelons qu'à la date du 21 novembre, 87 femmes sont mortes, tuées par leurs conjoints ou ex conjoint, en France depuis le début de l'année.

En France :

Alors que les lois liberticides pleuvent au-delà des règles sanitaires imposées, décidées par un gouvernement qui ne gère plus rien, la marche des libertés a réuni plus de 500 000 manifestant.es, à l'appel de 70 syndicats sont le SNJ CGT. Ce dernier ayant gagné en référendum liberté au TA pour que la manifestation parisienne puisse se dérouler.

De cette loi sécurité globale, si nous devons ironiser sur son seul aspect positif, c'est qu'avec elle, ce gouvernement aura réussi l'exploit de rendre critique tous les médias, y compris les plus à la solde de Macron et des milliardaires qui les détiennent.

Le gouvernement est plus que jamais depuis 2017 affaibli et ébranlé. Le gouvernement annonce la réécriture complète de l'art 24 mais la lutte doit continuer car l'art 24 n'est pas le seul danger de cette loi.

Concernant la réforme de l'assurance chômage, deux dispositions piliers de la réforme viennent d'être censurées par le Conseil d'État. Un point d'appui pour les syndicats qui exigent son annulation. Le conseil d'État statue et censure le dispositif de calcul de l'indemnisation qui « porte atteinte au principe d'égalité entre allocataires.

La CGT appelle à une grande journée de mobilisation le 5 décembre.

En pleine crise covid, le forfait urgence fait son apparition, sans besoin de développer les conséquences d'un tel dispositif entre nous, la confédération a mis en ligne une pétition : non au forfait urgences, ne pas hésitez à la signer et à faire signer.

S'agissant de la fonction publique :

Le CCFP du 13 novembre s'est tenu à distance sous la présidence de la ministre, laquelle a insisté sur sa préoccupation du moment : l'attractivité dans la fonction publique.

Les outils qu'elle entend mettre en œuvre sont : l'inscription dans les cordées de la réussite (!), l'augmentation des classes intégrées et du recours à l'apprentissage (en finançant les contrats particulièrement dans la territoriale), la multiplication des contrats PACTE et PRAB, le développement de la marque État employeur (!!) et une attention portée aux promotions et LA mobilité grâce à la mise en œuvre des outils d'agilité offerts par la loi du 6 août sur la fonction publique(!!!).

Donc en résumé, ce gouvernement pense que ses réformes ne sont pas un frein à l'attractivité. La réforme des retraites et la crise covid ont mis en évidence auprès de la population la faiblesse des rémunérations des fonctionnaires, le manque de moyens et leurs mauvaises conditions de travail, mais cela doit être accessoire s'agissant de l'attractivité... Et tout cela sans compter les accusations incessantes qui font des fonctionnaires la cause des déficits publics et sont systématiquement des variables d'ajustement.

Au niveau des finances :

Rappelons la Web réunion sous forme d'HTII sur l'action sociale du 8 décembre. La fédération nous tiendra informés des modalités pratiques et de leurs déclinaisons au niveau directionnel, pour que les agents puissent y assister y compris sur leur lieu de travail.

La Pétition politiques sociales en danger est toujours en ligne et a obtenu environ 4800 signatures, il faut continuer à la faire signer.

Au ministère l'attaque sur les missions de contrôle et les transferts de taxes s'accélèrent, afin de construire une plateforme revendicative commune et la lutte nécessaire, un BN commun Douanes CCRF et DGFIP le 15 décembre aura lieu avec la fédération et l'ufse.

A la DGFIP :

La gestion de la crise sanitaire occupe encore une bonne partie de nos revendications dans la période. La DG n'avait pas anticiper ce reconfinement. La mesure barrière qui doit primer, à savoir le télétravail confiné, est bien moins mise en place que lors du confinement de mars.

Beaucoup d'agents sont en attente d'équipements, alors que dans le même temps des agents se voit imposer le télétravail.

Les visios DG continuent et la CGT FiP y porte les arguments nécessaires pour faire aboutir les revendications contenues dans la plateforme décidée à la dernière CEN.

Le NRP est mis en place partout avec des conséquences dès janvier prochain et ce malgré la crise sanitaire et des demandes unitaires de suspension des réformes à la Dg, au ministère et à la fonction publique.

Il nous faut dans nos débats établir quelles sont nos possibilités de mobilisation, quelle stratégie mettre en œuvre, quels moyens sont nécessaires pour continuer à convaincre des reculs engendrés par ce NRP pour les agents et les usagers et sur le fait qu'il n'est pas trop tard pour se battre. Si nous pouvons mettre ajour tout ce qui avait été fait à l'automne, ne faudrait il pas alerter sur les graves réformes qui accélèrent en parallèle du NRP et qui s'attaquent directement aux missions et portent parfois atteinte aux principes républicains comme l'égalité devant l'impôt, etc.

Au niveau de l'intersyndicale, une journée d'action est prévue le 9 décembre. Quelles modalités proposons nous et quelles modalités acceptons nous ?

A ce jour Solidaires propose une carte virtuelle et des communiqués de presse.

Je ne ferais pas plus long, même si il y a encore beaucoup à dire mais place au débat.

Rapport introductif formation syndicale

Parmi les nombreuses conséquences de la pandémie, les mesures sanitaires de 2020 ont bloqué nos actions de formation syndicale.

Quelques chiffres pour commencer : 668 CFS ont été ouverts sur une possibilité de 1315, soit 51 % pour 2390 jours posés sur 23 670, soit 10 % (3,58 jours/CFS) au 01/11/2020.

Le collectif Formation s'est penché au printemps sur les possibilités de formation à distance mais a conclu à l'époque qu'il valait mieux différer les formations plutôt que de les réaliser de manière dégradée. Même le stage « Comprendre sa feuille de paye », qui pouvait paraître assez technique et moins participatif que les autres, ne nous a pas semblé pouvoir être valablement organisé en visio-conférence.

Le secteur confédéral de la formation syndicale est d'ailleurs arrivé aux mêmes conclusions que nous pour ses formations.

En effet, la formation CGT n'est pas un cours, mais repose au contraire sur une interaction constante entre les stagiaires et entre les stagiaires et les formateurs, avec un maximum d'échanges, d'exercices, de débats formateurs, de travaux en sous-groupes, etc.

Si on peut concevoir que quelques exercices individuels puissent être faits à distance, quid des travaux en petits groupes, qui facilitent l'expression de tous et permettent ensuite de confronter les solutions trouvées ? Et comment les formateurs pourraient-ils passer de groupes en groupes ? Comment s'assurer qu'aucun stagiaire n'est perdu ? Ce ne sont que quelques unes des questions qui se posent.

La crise durant plus longtemps que ce que nous pouvions penser dans un 1^{er} temps, la question d'une formation à distance se pose à nouveau. Même dégradée, elle pourrait être quand même utile, en tout cas plus que pas de formation du tout...

Notre prochain collectif, vendredi de cette semaine, se penchera de nouveau sur la question, question évidemment ouverte à l'ensemble de la CEN.

Et cela dépendra aussi des sections... Mais, quand on voit que plus de 20 % des membres de la CEN, e sont pas connectés en visio aujourd'hui, et quand j'entends ce que nous a dit Marie-Claude hier sur la situation des sections et des camarades, tant au niveau du matériel que des connexions ou des abonnements, je crains un peu le pire.

Qui plus est, la période a accru et mis au-devant de la scène les difficultés des sections pour mener un véritable travail collectif, intégrer les syndiqués, trouver des militants, etc.

Lors des journées des sections des deux dernières semaines, la formation syndicale a été évoquée à plusieurs reprises, que ce soit pour dire qu'elles en ressentaient le besoin, ou pour exposer les difficultés pour organiser un stage, voire pour soumettre des propositions.

Nous souhaitons avant tout dans le présent rapport vous rappeler nos offres de formation, à vous, les chargés de suivi de territoire, car nous pensons sincèrement que, sans être une baguette magique, sans être la seule solution, la formation fait partie des outils d'aide aux sections dans leur recherche de militants, leurs actions de syndicalisation, et plus généralement dans leurs activités au quotidien. Et nous constatons souvent que certains militants méconnaissent l'offre de formation CGT Finances publiques.

Donc quelques rappels sur les formations proposées (au passage, nous sommes ouverts à toute proposition ou demande de formation) :

— Tout d'abord, notre offre est disponible en ligne dans l'espace syndiqués du site national. Toutes les lettres de la formation y sont reprises, récapitulant les nouveautés et chaque formation est détaillée dans un article à part. Et je suis disponible par mail ou téléphone pour toute question (les appels sur nos fixes sont transférés sur nos portables).

— la formation Direction locale

L'objet de ce stage de trois jours est de permettre aux membres des CE d'améliorer le travail collectif et le fonctionnement de leur CE à partir d'une meilleure appréhension des démarches revendicative et syndicale, ainsi que de la place et du rôle des syndiqués, et des réalités propres à la section.

Hors de toute idée de donner aux sections une vision dogmatique du fonctionnement syndical, cette formation offre l'opportunité aux membres des CE de prendre le temps d'une réflexion collective ayant pour objectif de déboucher sur des pistes concrètes d'amélioration du travail collectif de la CE, dont elle seule décidera la mise en œuvre.

Cette formation aborde également la gestion des priorités et du temps, l'organisation et la tenue de réunions, ainsi que la gestion de projet.

D'expérience, ce stage qui existe depuis déjà plusieurs années, même s'il a évolué dans le temps, rencontre toujours un franc succès, quelle que soit la taille de la section, sachant que la CE a ensuite un travail de suivi des pistes trouvées en stage. En effet, c'est un temps qui permet aux militants de réfléchir à leur fonctionnement, sans l'urgence du quotidien à gérer.

Les problématiques évoquées par nombre de militants, notamment une très grande majorité de celles évoquées lors des

journées sections sont traitées dans ce stage.

— l'accueil en formation

Un stage à destination des nouveaux syndiqués, leur exposant l'histoire, les valeurs et la structuration de la CGT sur une journée est disponible en ligne pour un déploiement local par les militants de la section.

La section du 31 est en train de le réécrire sur 2 jours pour intégrer des débats plus fournis ; il sera mis à disposition des sections dès sa finalisation.

De plus, la conf a réformé son offre de formation et propose également des stages d'accueil, pour nouveaux syndiqués, mais aussi pour des non syndiqués.

Enfin, une réflexion est en cours avec les collectifs syndicalisation et communication sur cette question.

— une Nouvelle formation CTL/CSA

Une nouvelle formation CTL de 2 jours a vocation à former les militants sur les prérogatives et le fonctionnement du CTL, ainsi que sur le rôle et la place des élus CTL dans la section. Cette formation est très interactive et basée sur des exercices concrets.

Elle sera mise à jour pour tenir compte de la disparition des CTL et de leur fusion avec les CHS-CT le 1^{er} janvier 2023, mais elle peut déjà valablement être suivie par les sections, car elle a essentiellement pour objet de former les élus sur les possibilités d'intervention dans le dialogue social. Le fait que les textes, et donc les prérogatives, changeront en 2023 ne modifie pas fondamentalement notre façon d'y intervenir.

— la Formation Com 2.0

Cette formation est destinée à permettre aux sections d'alimenter un site Internet et/ou des réseaux sociaux, au choix des sections, ainsi qu'à gérer le publipostage, dont on a vu l'importance en période de pandémie lorsqu'il s'agit de garder le contact avec des « publics » différents... (militants, syndiqués, non syndiqués).

Elle dure 3 jours et apporte des connaissances techniques sur les 3 points évoqués, mais est aussi un lieu d'échanges sur la communication, ses méthodes et nos pratiques. Elle est basée sur de nombreux exercices et échanges entre stagiaires et en sous-groupes.

D'expérience, cette formation plaît beaucoup car elle est une aide très concrète pour les militants. La partie FB, que nombre de camarades rejettent a priori, suscite beaucoup d'échanges très intéressants. La formation n'a absolument aucune vocation à imposer l'utilisation de cet outil par les sections ; d'ailleurs les stagiaires sont invités pour des raisons techniques de sécurité propre à FB à se créer un profil avant le stage, mais il leur précisé qu'ils peuvent le refuser et que des solutions seront trouvées sur place. Et, pour la petite histoire, les camarades rétifs repartent généralement en disant qu'ils en parleront à leur CE...

La partie juridique plaît également beaucoup et rassure les camarades.

— « Mieux lire, écrire, s'exprimer »

Cette formation de trois jours se fixe pour but de donner des outils individuels permettant à chaque syndiqué de mieux s'inscrire dans le travail syndical en apportant les bases de la lecture rapide et de rédaction d'un tract. La plus grande partie du stage aborde le langage non verbal et intègre le media training, avec exercices enregistrés en vidéo ; elle est destinée à outiller les camarades pour animer des HMI, intervenir dans le dialogue social ou tenir une interview.

D'expérience, cette formation très ludique plaît beaucoup et permet d'intégrer des non militants.

Et il se passe peu de sessions sans que des camarades se « révèlent », à leurs yeux ou à ceux des autres, et que des secrétaires de section ne trouvent de futurs militants ou cadres syndicaux.

— Refonte du module Feuille de paye

Ce stage est à destination de tous les syndiqués, militants ou non et dure une journée entière.

Après une introduction remettant le salaire dans le contexte actuel de remise en cause des droits et garanties des agents et reposant la définition du salaire, la feuille de paye est construite collectivement, avec des développements sur le traitement indiciaire, les compléments au traitement, le régime indemnitaire, les ACF, le transfert prime-points et les retenues sur salaire, pour finir sur le Rifseep.

Les revendications CGT et les liens pour accéder aux documents utiles et à leur mise à jour sont également fournis.

Pour information des camarades l'ayant déjà suivi, ce stage a été complètement refondu pour devenir beaucoup plus interactif, moins lourd techniquement et plus « politique », puisqu'il donne une part plus grande aux salaires socialisés, différé, à la sécurité sociale, etc, tout en répondant aux questions pratiques des stagiaires.

— modalités d'organisation des formations

Contrairement aux UD, il nous est impossible de par notre organisation en syndicat national de proposer un calendrier de formations ; ce sont les sections ou les régions qui demandent l'organisation d'un stage, en lien avec leur chargé de territoire pour trouver environ 16 stagiaires par stage et déterminer le lieu le plus propice. Un binôme de formateurs se déplace.

En complément des formations dans les sections, nous proposons quelques sessions à Courcelle, centre de formation

CGT situé en région parisienne, pour réunir des stagiaires trop dispersés sur le territoire (le stage com 2.0 est exclusivement organisé à Courcelle).

Une petite participation financière est demandée aux sections, sachant que les stagiaires ne paient strictement rien : ni trajet, ni hébergement, ni repas. Pour 3 jours, cette contribution est de 165 euros, mais les sections en difficulté peuvent demander une aide du syndicat.

En tant que dirigeants nationaux, il nous a semblé important que vous connaissiez l'offre de formations à disposition des sections.

Ces formations sont faites au nom du syndicat national et nous regrettons que les sections ne s'en emparent qu'insuffisamment, même si nous comprenons parfaitement les difficultés d'organisation et l'impression de perte de temps qu'elles peuvent avoir. Mais nous sommes convaincus que c'est du temps passé, et jamais perdu, pour en gagner plus tard, et surtout pour gagner en qualité de vie syndicale, en efficacité et pour gagner de nouveaux syndiqués et militants...

Selon nous, la formation syndicale est une aide non négligeable et nous vous proposons de la populariser encore plus auprès des sections.

Bien entendu, nous n'oublions pas les formations confédérales déployées dans les UD, ni les formations fédérales et de l'UFSE, notamment sur les CHSCT, dont les modalités sont disponibles sur leurs sites respectifs.

Rapport introductif collectif DOM

La reprise de cette activité spécifique, le contexte conjoncturel lié à la crise sanitaire avec la reprise des vols vers les DOM et la publication du décret du 2 juillet liquidant les congés bonifiés, ont fait que les mois de juin et juillet se sont conjugués avec une grande demande de questions, précisions, etc de la part de camarades et collègues originaires notamment après la publication du journal (Info Bo-Kay).

Après une pause pendant l'été, cela a repris depuis la rentrée de septembre, même si c'est peut-être à un niveau moindre pour l'instant.

Ce que le collectif a pu observer :

C'est en premier lieu le nombre de dossiers : plus d'une quinzaine en quelques jours.

En second lieu, il y a tous les cas qui demandent une intervention auprès de la DG.

Si certaines demandes sont simples et trouvent une réponse « technique » après renseignement, d'autres sont plus complexes et nécessiteraient si on veut aller jusqu'au bout car on en serait convaincu, d'aller jusqu'au tribunal administratif.

Ce qu'il faut savoir : C'est que tous les dossiers ont été traités.

MAIS : ils l'ont été dans un cadre de confinement et souvent d'urgence. Les réponses ont été faites aux personnes qui avaient fait les demandes. Il s'agit souvent des secrétaires de section. Il n'y donc pas toujours les coordonnées des demandeurs dont on ne peut pas prendre l'attache.

Certains cas (3 en juillet) ne rencontraient aucun écho de la part de la direction. C'est notre secrétaire générale qui les a relayé auprès de la direction générale par écrit. Elle a relancé ces demandes à la rentrée au moins deux fois.

Certains dossiers ont eu une réponse favorable sans que l'on en soit directement informé.

Il est difficile de continuer de la sorte.

Le collectif a donc décidé de mettre en place une « fiche de liaison » pour toutes les demandes qui lui seraient adressées.

Cette fiche normée serait simple : Nom, prénom, service et coordonnées du demandeur, avec un encart résumant la demande ou le problème.

Ce genre de fiche de liaison pourrait alors circuler au sein du collectif et avec les sections concernées pour se partager le travail sans perte d'information.

Mais pour faire face à la situation, le collectif demande à la CEN l'autorisation pour certains camarades du collectif d'intervenir par délégation auprès de la DG.

Il s'agirait d'élargir, par délégation, pour être le plus réactif possible en communiquant la liste des camarades habilités pour se faire : moi-même, Véronique CINQ (Mayotte et CEN), Jessica ANNEROSE (94), Gérard THIMODENT (93), Nelly DULLYS (DGE) et Edith Kancel (93).

Cependant, c'est toujours le BN qui gère les relations avec la DG, quel que soit le sujet

D'abord parce qu'il n'est pas souhaitable de multiplier les liens et donc souvent les paroles auprès d'un même interlocuteur. Or, par la structuration de notre syndicat et ses statuts, les membres du BN peuvent assurer ce lien avec la DG de façon concertée en interne et suivant une ligne fixée par la CEN.

Ensuite, il est impossible de multiplier les points de contacts et surtout les personnes susceptibles de contacter la DG de manière non cadrée nationalement.

De cette manière une cohérence globale des interventions pourrait être perdue, et cela n'est pas à souhaiter en aucune manière. Il serait même à craindre et même logique que l'administration ne l'accepte pas elle-même, ce qui aurait pour conséquence de diminuer le poids de notre audience auprès d'elle.

De plus, la DG elle-même refuse les relations directes avec les sections ou des militants.

Enfin, le collectif s'est doté d'outils sur les réseaux sociaux : un compte un compte Facebook.

Ce compte FaceBook est un moyen efficace de toucher tous les originaires dans un temps record.

Mais surtout, il apparaît que ce compte pour l'instant sans référence à la CGT est un des plus actif alimenté par des camarades de notre collectif.

Exactement comme pour les demandes des originaires, c'est l'activité et les informations contenues sur ce compte qui le rend victime de son succès.

Afin de "pousser" cet avantage, les camarades du collectif aimeraient élargir encore l'audience du compte et lui donner une vraie dénomination issue de notre syndicat.

Aussi, le collectif demande l'autorisation à la CEN la possibilité d'ouvrir un compte FaceBOOK national intitulé par exemple : « Collectif DOM CGT Finances Publiques »

Le BN attire l'attention sur l'importance d'une telle création qui se doit impérativement d'être suivie car elle impliquerait directement le syndicat.

En effet, la responsabilité de ce qui est publié incomberait alors à la seule entité possédant la personnalité morale, c'est à dire notre syndicat.

A travers le syndicat, la personne susceptible d'être mise en cause en cas de publication attaquée serait notre secrétaire générale.

Un acte de création de ce type n'est donc pas neutre et se doit d'être suivi dans toutes ses publications en toute connaissance de cause par des camarades ayant mandat de le faire.

Dans le cas d'espèce, un tel compte, devrait être activé sous le contrôle du secrétaire à la communication du syndicat.

Annexe Droits syndicaux

Sont indiquées pour info les compensations sur enveloppes nationales (dont...), étant précisé que celles-ci ne sont pas figées puisque issues des éléments incomplets fournis par les « chargés » de suivi des secteurs concernés avant la CEN.

SECTIONS		TOTAL	dont env. Nat		
			CEN	CAPN	ENFIP
01	Ain	221			
02	Aisne	280	6		
03	Allier	167	2		
04	Alpes-de-Hte-Provence	85			
05	Hautes-Alpes	175			
06	Alpes-maritimes	764			
07	Ardèche	165			
08	Ardennes	130			
09	Ariège	125			
10	Aube	9			
11	Aude	294			
12	Aveyron	116			
13	Bouches-du-Rhône	2083			
14	Calvados	257			
15	Cantal	107			10
16	Charente	66			
17	Charente-maritime	317			
18	Cher	156	15		
19	Corrèze	218			
2A	Corse-du-Sud	96			
2B	Haute-Corse	389			
21	Côte d'Or	317			
22	Côtes d'Armor	242			
23	Creuse	100			
24	Dordogne	377	57		
25	Doubs	214			
26	Drôme	229		35	
27	Eure	150			
28	Eure-et-Loir	23	15		
29	Finistère	709			
30	Gard	204			
31	Haute-Garonne	1371	8		20
32	Gers	54			
33	Gironde	552		18	18
34	Hérault	860		25	22
35	Ille-et-Vilaine	1522		8	
36	Indre	78			
37	Indre-et-Loire	223			
38	Isère	863			
39	Jura	105			
40	Landes	172			
41	Loir-et-Cher	94			
42	Loire	198			
43	Haute-Loire	130			
44	Loire-Atlantique	835	1		
B21	DSFIPE (ex TGE)	22			
45	Loiret	158			
46	Lot	209			
47	Lot-Garonne	318		140	
48	Lozère	44			
49	Maine-et-Loire	290	34		
50	Manche	193		25	
51	Mame	148			
52	Haute-Mame	55		4	
53	Mayenne	94			
54	Meurthe-et-Moselle	210			
55	Meuse	72			
56	Morbihan	353			
57	Moselle	444	12		
58	Nièvre	113			
59	Nord	1781		4	
60	Oise	265			
61	Orne	148			
62	Pas de Calais	359			10
63	Puy de Dôme	315	4		
64	Pyrénées Atlantiques	490			
65	Hautes Pyrénées	288			
66	Pyrénées Orientales	214			

SECTIONS		TOTAL	dont env. Nat		
			CEN	CAPN	ENFIP
67	Bas-Rhin	311			
68	Haut-Rhin	210			
69	Rhône	950		70	37
70	Haute-Saône	36			
71	Saône et Loire	300			
72	Sarthe	111	4		
73	Savoie	284			
74	Haute-Savoie	281			
75	PARIS	1857	25	96	125
76	Seine maritime	564			
77	Seine et Marne	519	6		
78	Yvelines	417			
79	Deux-Sèvres	387			
80	Somme	206			
81	Tarn	205			
82	Tarn-et-Garonne	97			
83	Var	789			
84	Vaucluse	61	9	13	
85	Vendée	206			
86	Vienne	177			
87	Haute-Vienne	195			
88	Vosges	172			
89	Yonne	342			
90	Terr. de Belfort	58			
91	Essonne	567	10	38	
92	Hauts-de-Seine	957		3	
93	Seine-St-Denis	737		43	6
94	Val-de-Marne	553		26	
95	Val d'Oise	573			
971	Guadeloupe	392			
972	Martinique	166			
973	Guyane	172			
974	Réunion	260			
976	Mayotte	18			
A15	SDNC	213			
A20	DVNI	49			
A30	DNID	26			
A35	DNVSF	80			
A40	DNEF	249	14		
A45	DGE	105	1	4	18
A50	IMPÔTS SERVICE	47			
A55	ENFIP ADM	94			
A80	DSCT 86	6			
B30	DINR (ex DRESG)	64			
B31	SARH (ex DRESG)	0			
B38	CENTRALE	626	4		
	TGAP	50			
	SRE	0			
D13	DISI SUD EST OUTRE MER	203			
D33	DISI SUD OUEST	168			6
D44	DISI CENTRE OUEST	187			
D59	DISI NORD	210			
D67	DISI GRAND EST	126			
D69	DISI RAAB	240			
D78	DISI IDF	178		4	
B10	DIRCOFI-IDF	218			
R13	DIRCOFI-SUD-EST	91			
R31	DIRCO SUD/PY	76			
R33	DIRCOFI-SUD-OUEST	172			
R35	DIRCOFI CENTRE OUEST	103			
R54	DIRCOFI-EST	46			
R59	DIRCOFI-NORD	186		2	14
R69	DIRCOFI CENTRE EST	144	26		4